

22 fév 2018 -15:06

Appartient à Conseil des ministres du 22 février 2018

Prolongation en 2018 de la formation de spécialistes et de l'échange d'expertise en Tunisie

Sur proposition du ministre de la Défense Steven Vandeput, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la prolongation en 2018 de la formation de spécialistes et de l'échange d'expertise en Tunisie.

Le programme des activités bilatérales pour 2018 prévoit un ensemble de formations de spécialistes, d'activités dans le domaine de l'assistance militaire et l'échange d'expertise en et avec la Tunisie.

Les objectifs de ces activités sont les suivants :

- coacher et assister les autorités tunisiennes dans le cadre du renforcement capacitaire
- échanger des connaissances et expertises dans des domaines divers afin d'améliorer les procédures propres à chacun
- permettre aux militaires belges de s'entraîner dans un environnement désertique et acquérir de nouvelles compétences ou renforcer celles existantes

Il s'agit entre autres de missions dans les domaines suivants : anti-terrorisme, intelligence, tir de précision, défense aérienne, secourisme et déminage.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Steven Vandeput, ministre de la
Défense, chargé de la Fonction publique
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.vandeput.belgium.be>